

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 046

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER EN COMMUNICATION

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	5° Information et communication
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le bachelier en communication organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

Le Bachelier en communication est un professionnel polyvalent de l'information et de la communication, susceptible de travailler dans divers secteurs comme le journalisme (presse écrite, radio, audiovisuelle et on line), la promotion et la diffusion des cultures, des droits et des idées, l'éducation et la formation par les media, la communication interne, les relations publiques et l'organisation d'événements. Il est actif dans tous les domaines faisant appel à la gestion de l'information et de la communication. Il a une connaissance des phénomènes de société.

Il conçoit et réalise des supports fondés sur diverses techniques de communication.

Il est animé d'une double honnêteté : intellectuelle dans le traitement de l'information et relationnelle par le respect de ses interlocuteurs tout en observant les valeurs éthiques et déontologiques de la profession.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

- Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- Etablir et respecter des conventions
- Travailler en équipe
- Négocier

3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE RÉFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel,...)

4 MOBILISER DES SAVOIRS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES AUX DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, À L'UNIVERS DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

- Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.
- Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture

5 INFORMER, SENSIBILISER ET DIVERTIR DANS LES DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

- Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

6 GÉRER UN PROJET DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DANS SA GLOBALITÉ

- Concevoir et exploiter des stratégies de communication
- Mettre sa créativité au service de ses actions
- Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
- Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- Assurer le rôle d'interface auprès de professionnels de différents secteurs
- Mobiliser des outils d'évaluation